MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **MAIRIE DE CHAVILLE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter, si sa situation le permet, votre compte conformément aux instructions de la **MAIRIE DE CHAVILLE**. En cas de litige sur un prélèvement, vous pourrez en faire suspendre l'exécution par simple demande à votre banque. Vous réglerez le différend directement avec la Mairie de Chaville.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

NOM ET PRENOM DU TITULAIRE DU COMPTE :
(en majuscules)

ADRESSE COMPLETE :

CODE POSTAL : VILLE :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

(joindre impérativement un RIB avec ce document)

Numéro d'identification international du compte bancaire : **IBAN** (International Bank Account Number)

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifer Code)

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Nom de l'établissement bancaire :

Adresse complète :

DESIGNATION DU TIERS POUR LEQUEL LE COMPTE EST DEBITE

(uniquement si le titulaire du compte est différent du tiers référencé pour la facturation)

NOM ET PRENOM DU DEBITEUR :
(en majuscules)

ADRESSE COMPLETE :

CODE POSTAL : VILLE :

DESIGNATION DU CREANCIER

NOM DU CREANCIER : ***MAIRIE DE CHAVILLE - PORTAIL FAMILLE***

ICS (identifiant du créancier) : ***F R 2 3 Z Z Z 4 8 0 2 3 1***

ADRESSE : ***Service Régie 1456, Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE***

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent/répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

Signé à :

Le :

Signature :

RAPPEL : La Mairie de Chaville se réserve le droit de ne plus autoriser ce mode de règlement en cas de rejet de plusieurs prélèvements.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.